

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SYNDICAT MIXTE POUR LE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE
DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE DE HAUTE-SAONE

SEANCE DU 9 SEPTEMBRE 2019

Date de la convocation : 30 août 2019

Nombre de membres en exercice : 23

L'An Deux Mil Dix Neuf, le neuf septembre, le Comité Syndical s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Madame Isabelle ARNOULD.

Etaient présents :

Isabelle ARNOULD, Nadine BATHELOT, Daniel CLERC, Arnaud DEMONET, Pierre DESPOULAIN, Sophie GROSJEAN, Marie-Odile HAGEMANN, Emmanuel MANDIGON, Jean-Paul MAUNY, Christiane OUDOT, François RICHARD, Jean-Marie SIBILLE, Fanny THIEBAUT, Michel TOURNIER.

Etaient excusés :

Martine BAVARD, Corinne BONNARD, Paul DAVAL, Christian DEVAUX, Dominique DIDIER, Marie-Claire FAIVRE, Bernadette MADIOT, Martine PEQUIGNOT, Hervé PULICANI.

DELIBERATION 2019 – 20 B: Délibération portant sur la demande de retrait de la commune de Plancher-Bas du syndicat mixte de l'EDM 70

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente, le Comité Syndical décide à l'unanimité de :

- Refuser le retrait du syndicat mixte de l'EDM de la commune de Plancher-Bas à compter de la rentrée de septembre 2019

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET ANNEE CI-DESSUS.

La Présidente,



Isabelle ARNOULD